



FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE GRADES DEPARTEMENT DES ARDENNES

Photographie obligatoire
À coller ou à agrafier

Date de l'examen : 15 juin 2025

Lieu : rue des Illées 08140 Bazeilles

NOM PRENOM.....

Adresse :

Mail Téléphone.....

Date de naissance Ageans

N° de licence..... Nom du Club.....N° affiliation club

GRADE PRESENTE			3 ^{ème}	4 ^{ème}	STYLE	Points de Bonifications des stages Experts		
			DAN	DAN		1 point	2 points	3 points
KARATE								
KARATE-CONTACT						Bonifications en temps de pratique : catégories ayant droit le cas échéant		
KARATE-FULL-CONTACT								
AUTRES STYLES						A	B	C
Karaté VOIE TRADITIONNELLE <i>Rayer la mention inutile</i>					Karaté VOIE COMPETITION <i>Rayer la mention inutile</i>			
OUI		NON		KUMITE	TECHNIQUE (kata)			

Signature du candidat : En signant le formulaire, le candidat accepte l'utilisation de ses données personnelles par le comité départemental en rapport avec l'examen

DATE D'OBTENTION du précédent grade :	le :/...../.....
UNITES DE VALEUR DÉJÀ OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRÉSENTÉ	
UV 1 Date :/...../.....	UV 4 Date :/...../.....
UV 2 Date :/...../.....	UV 5 Date :/...../.....
UV 3 Date :/...../.....	UV 6 Date :/...../.....

IMPORTANT : PIÈCES À JOINDRE AVEC CE DOCUMENT – Le candidat doit être titulaire d'un passeport sportif à jour (photo, etc..)

A retourner au plus tard le 15 mai 2025 (30 jours avant la date de l'examen cachet poste faisant foi), à

Comité Départemental de karaté et D.A des Ardennes – 6 rue de la Croix 08700 NOUZONVILLE

- Les droits d'inscription, **50 Euros**, chèque à l'ordre du comité départemental des Ardennes de karaté et D.A.
- L'attestation historique des licences
- La photocopie de la page des grades authentifiés (validés par la CSDGE de la FFKDA),
- La photocopie de la page des UV déjà obtenues dans le grade présenté
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Une enveloppe 32.5 x 22.5cm (A4) à votre adresse timbrée jusque 250g pour l'envoi de votre diplôme
- Une enveloppe 11 x 22cm à votre adresse timbrée 1 timbre prioritaire rouge pour l'envoi de votre convocation

Si bonification demandée :

- S'il y a lieu, copie de la demande de bonification en temps de pratique signée par le président de la CSDGE
- S'il y a lieu, copie de la partie authentifiée du passeport sportif concernant les bonifications de points